



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 26 JUIN 2017
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

17-69

OBJET : Signature du Contrat d'intérêt national (CIN) sur les emprises de l'ancienne Voie de Desserte Orientale (VDO) entre les gares de Sucy-en-Brie et Villiers-sur-Marne : autorisation de signature donnée au Président de l'Etablissement Public Territorial ou de son conseiller délégué

Membres en exercice	90
Présents titulaires	54
Représentés	13
Absents	23

Votants	67
Abstention	0
Suffrages exprimés	67
Pour	67
Contre	0

Présents :

Sophie AMAR, Jean-Philippe BEGAT, Jacques-Alain BENISTI, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Luc CAEDDU, Christian CAMBON, Chantal CANALES, Olivier CAPITANIO, Gilles CARREZ, Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT, Michèle CHARBONNEL, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Philippe CIPRIANO, Nicolas CLODONG, Thierry COUSIN, Isabelle DALLEAU, Pierre-Michel DELECROIX, Carole DRAI, Sylvain DROUVILLE, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Benoit GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Delphine HERBERT, Michel HERBILLON, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNE, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP MARTIN, Marc MEDINA, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Henri PETTENI, Vincent PINEL, Catherine PRIMEVERT, Christine RASETTI, Germain ROESCH, Christel ROYER, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Pascale TRIMBACH, Jacqueline VISCARDI

Représentés :

Thierry BARNOYER représenté par Catherine PRIMEVERT, Patrick BEAUDOUIN représenté par Pascale TRIMBACH, Adrien CAILLEREZ représenté par Carole DRAI, Agnès CARPENTIER représentée par Henri PETTENI, Nicole CERCLEY représentée par René GAILLARD, Florence CROCHETON représentée par Marc MEDINA, Alain DEGRASSAT représenté par Jacques JP MARTIN, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Dominique LE BIDEAU représenté par Charlotte LIBERT-ALBANEL, Mary France PARRAIN représentée par Michèle CHARBONNEL, Jean-Jacques PASTERNAK représenté par Chantal CANALES, Alain PAVIE représenté par Pierre CARTIGNY, Yoann RISPAL représenté par Jean-Pierre SPILBAUER

Absents :

Dominique ADENOT, Caroline ADOMO, Clémence AVOGNON ZONON, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Chrysis CAPORAL, Sylvie CHARDIN, François COCQ, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Patrick LE GUILLOU, Jean-Jacques GUIGNARD, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Pascale MARTINEAU, Régis PIO, Christophe RYNDINE, Virginie TOLLARD, Sylvie TRICOT-DEVERT, Jean-François VOGUET, Valérie ZEL

Christine RYNDINE, Virginie TOLLARD
094 20057944 20170721
Date de transmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017

CONSEIL DE TERRITOIRE PARISESTMARNE&BOIS
SEANCE DU 26 JUIN 2017

OBJET : Signature du Contrat d'intérêt national (CIN) sur les emprises de l'ancienne Voie de Desserte Orientale (VDO) entre les gares de Sucy-en-Brie et Villiers-sur-Marne : autorisation de signature donnée au Président de l'Etablissement Public Territorial ou de son conseiller délégué

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5219-1 relatif à la création des Etablissements Publics Territoriaux,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5219-5 portant sur les compétences dévolues aux Etablissements Publics Territoriaux,

CONSIDERANT que lors du troisième comité interministériel consacré au Grand Paris du 15 octobre 2015, le gouvernement a annoncé la création de « contrats d'intérêt national » pour accompagner un quinzaine de sites à fort potentiel,

CONSIDERANT que les emprises de l'ex Voie de Desserte Orientale (VDO), s'étendant notamment sur les communes de Villiers-sur-Marne, Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne et Sucy-en-Brie, ont été identifiés comme un site à fort potentiel pour le développement économique durable, solidaire et créateurs d'emplois, ainsi que pour la réalisation de logements dans les territoires desservis par le métro du Grand Paris Express et Altival,

CONSIDERANT que la signature d'un tel contrat permettrait de regrouper tous les acteurs du développement territorial autour d'un projet commun de développement de territoire en termes d'activités économiques, de logements diversifiés, de transport, de qualité environnementale et de cadre de vie,

CONSIDERANT de l'intérêt pour le Territoire du projet d'aménagement prévu dans le cadre du contrat d'intérêt national (CIN) sur les emprises de l'ancienne voie de desserte orientale entre les gares de Villiers-sur-Marne et Sucy-en-Brie, ci annexé,

DELIBERE

APPROUVE le Contrat d'intérêt national sur les emprises de l'ancienne voie de desserte orientale entre les gares de Villiers-sur-Marne et Sucy-en-Brie

AUTORISE le président à signer le Contrat d'intérêt national sur les emprises de l'ancienne voie de desserte orientale entre les gares de Villiers-sur-Marne et Sucy-en-Brie

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,


Jacques JP MARTIN

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20170707-A17-69-AI
Date de télétransmission : 07/07/2017
Date de réception préfecture : 07/07/2017